

AFFAIRE N° 13. - Travaux d'aménagement de plateaux d'éducation physique pour le Groupe Scolaire "LA SOURCE" - Travaux supplémentaires.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de ratifier l'avenant n° 1, passé avec la S.E.G.E.F.O.M. (SOCIÉTÉ ENTREPRISE GÉNÉRALE DE FRANCE ET D'OUTRE MER) pour l'aménagement des plateaux d'Éducation Physique du Groupe Scolaire de la Source.

Cet avenant d'un montant de QUATRE CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE DEUX CENT TRENTE SEPT Frs (478 237 Frs) est ainsi décomposé :

- Terrassement pour drainage .....	19 712 Frs CFA
- Fourniture et pose de buses .....	196 000 Frs CFA
- Grilles en fer forgé pour avaloir .....	42 500 Frs CFA
- Béton banché pour murs de soutènement .....	190 025 Frs CFA
- Marches .....	30 000 Frs CFA
T O T A L .....	<u>478 237 Frs CFA</u>

Le paiement de cette somme sera prévu sur le budget communal au chapitre 903, article 2 302/53.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé*  
M. Louis le 26 Février 1971  
Jean le Sieff  
Le Directeur Général  
Signé : Ph. Tisserand  
L'original certifié conforme  
p. le Directeur des Affaires Financières  
D. H. H. H.